

ACTES DES COMPAGNIES, 1862 ET 1867.

COMPAGNIE A RESPONSABILITÉ LIMITÉE.

No. 4091472.

CERTIFICAT d'incorporation de la Compagnie Canadienne des Terres et de Prêt de Glasgow (responsabilité limitée), en vertu des actes des compagnies, 1862 et 1867.

JE, STAIR AGNEW, assistant-régistrateur des compagnies à fonds social, certifie par le présent que la Compagnie Canadienne des Terres et de Prêt de Glasgow (responsabilité limitée), a été incorporée ce jour en vertu des *Actes des compagnies*, 1862 et 1867, et que c'est une compagnie par actions à responsabilité limitée.

Donné sous mon seing ce treizième jour de janvier mil huit cent soixante-et-treize.

STAIR AGNEW,

*Assistant-Régistrateur des Compagnies à
fonds social pour l'Ecosse*